

On est tous des AS, des
actifs sociaux!

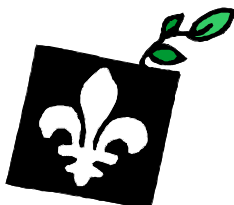
Jacques Béland,
au cours de la préparation de la rencontre.

Déjeuner-rencontre

entre
des personnes en situation de pauvreté
et
des parlementaires de l'Assemblée nationale du Québec

23 octobre 2003

dans le cadre des activités entourant
le 17 octobre 2003
Journée internationale pour l'élimination de la pauvreté



Collectif pour un Québec sans pauvreté
165, de Carillon, local 309, Québec (Québec), G1K 9E9

Téléphone: (418) 525-0040
Télécopieur: (418) 525-0740
Courrier électronique: collectif@pauvrete.qc.ca
Site Internet: www.pauvrete.qc.ca

Mot d'introduction

Québec, le 23 octobre 2003

Monsieur le président de l'Assemblée nationale du Québec,
Mesdames, Messieurs,

Il y a une semaine, nous vous avons fait une invitation à laquelle vous répondez aujourd'hui en grand nombre. La quantité de personnes que nous sommes ici ce matin est un événement en soi.

C'est la troisième année que, à l'occasion de la Journée internationale pour l'élimination de la pauvreté, nous vous convoquons à une rencontre directe entre parlementaires et personnes en situation de pauvreté.

La première année, en 2001, au Salon rouge, des personnes ont parlé de la pauvreté qu'elles vivaient. Cette journée-là les parlementaires, une vingtaine, ont écouté.

L'an dernier, en 2002, un petit groupe de personnes en situation de pauvreté a exprimé sa vision des solutions à la pauvreté lors d'un déjeuner qui s'est tenu ici au restaurant Le Parlementaire. Nous étions en pleine commission parlementaire autour du projet de loi 112 visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale. Une trentaine de parlementaires ont participé à l'échange.

Cette année, le 17 octobre précédant la rentrée parlementaire, nous vous avons invité à fréquenter les activités de la Journée internationale se tenant dans votre comté -- il y en a eu une trentaine à travers le Québec -- et nous avons remis le rendez-vous à aujourd'hui. Nous sommes dans la première année d'application de cette loi adoptée à l'unanimité par l'Assemblée nationale en décembre dernier, en attente d'un plan d'action dont nous réclamons instamment la publication. Et cette fois, nous avons poussé l'audace jusqu'à vous proposer un croisement de savoirs sur la base de trois questions. L'importance de votre présence à toutes et tous nous montre qu'il y a un intérêt pour un tel échange.

Dans quelques minutes, nous allons entendre comment des parlementaires et des personnes en situation de pauvreté répondent à trois questions : 1. à quoi ressemble la pauvreté dans leur comté, 2. ce que chacune, chacun fait, personnellement pour lutter contre la pauvreté et enfin 3. ce qu'il faudrait qu'il se passe pour que la loi 112 visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale ait un impact concret dès 2003-2004 dans la vie des personnes en situation de pauvreté.

Vous connaissez les vues du Collectif sur cette dernière question. Nous les avons exprimées clairement dans notre lettre du 14 octobre, de même qu'au ministre responsable et au premier ministre. Aujourd'hui nous passons la parole aux personnes qui la vivent, la pauvreté. Sachez que hier matin pas un mot de ce qu'elles vont vous dire aujourd'hui n'était écrit. Elles ont travaillé leur texte en petites équipes. Et les équipes ne se sont pas consultées. Alors si leurs propos se ressemblaient ou ressemblaient à ceux que nous vous communiquons dans nos lettres, nous aimerions que vous sachiez que c'est parce que nous écoutons et reprenons leurs paroles. S'il y a de la cohérence et de la constance, dites-vous que ça doit venir de la réalité quelque part. On n'en attend pas moins de vous pour la loi 112 !

Il y a ici des gens de Thetford Mines, Montréal, St-Hyacinthe, Québec, Sherbrooke, Lotbinière, Lévis, Saguenay, incluant La Baie, Ste-Foy, Charlesbourg. Avec ou sans enfants, quelques

grands-parents, en couple, seulEs. Avec ou sans emploi. Avec de tout petits revenus. Un mélange d'emplois précaires, d'assurance-emploi, d'aide sociale, de pensions, d'indemnisations par exemple de l'assurance-automobile. Nous tenons par ailleurs à vous faire remarquer que les femmes font la très grande majorité du groupe de personnes en situation de pauvreté ici présentes, ce qui est un sérieux rappel de la pauvreté plus grande des femmes dans cette société. Et attention à vos mots, tout le monde ici est un AS, une personne Active Socialement.

De votre côté, mesdames, messieurs les parlementaires, vous avez l'Assemblée nationale pour débattre entre vous. Je voudrais vous convier aujourd'hui à laisser les questions partisans hors de cette salle et à prendre le temps d'écouter. Nous aimerions que tout à l'heure vous puissiez dire : «si j'ai bien compris, vous voulez dire que...»

Sur ce, nous allons maintenant procéder à ces regards croisés auquel vous vous êtes préparéEs tout comme nous. Nous sommes en nombre aujourd'hui. Il ne sera pas possible à toutes et tous de s'exprimer longuement. Alors dans la prochaine demi-heure, nous allons faire l'effort d'interventions courtes, alternées. Nous vous demandons de vous en tenir aux trois questions posées, dans l'écoute mutuelle plutôt que dans la riposte. Chaque personne présente ici a préparé une réponse individuelle. Comme vous allez voir, nous avons créé beaucoup de richesse dans une seule journée. Nous allons vous en présenter un résumé en huit courtes interventions minutées les regroupant. Comme nous n'avons qu'une demi-heure pour l'échange, je vais vous demander de vous en tenir dans les vôtres à une courte minute, ce qui devrait permettre à sept d'entre vous (trois du Parti libéral du Québec, trois du Parti Québécois, un de l'ADQ) de s'exprimer.

Nous nous engageons par ailleurs à recueillir et à publier dans les plus brefs délais toutes les réponses que vous aurez préparées de part et d'autre et que vous voudrez bien nous remettre à cette fin aujourd'hui ou dans la prochaine semaine, disons jusqu'au 31 octobre. Nous publierons aussi les nombreuses réponses reçues de notre réseau.

Tout à l'heure après la demi heure, nous aurons un bref échange aux tables. Après quoi nous vous inviterons à un «si j'ai bien compris, vous voulez dire que...»

Ensuite le groupe de personnes en situation de pauvreté présentera un mot de conclusion préparé collectivement, qui sera sa déclaration.

Le mot de la fin appartiendra au président.

Une fois la rencontre officielle levée, certaines personnes en situation de pauvreté ici présentes vous ont préparé des «prix de présence». Elles vous remettront en effet à leur convenance tout à l'heure des objets symboliques du lourd de la pauvreté et de la fierté de son refus.

Et maintenant, commençons ce croisement des regards et des savoirs.

Vivian Labrie, pour le groupe

1. Intervention de Lise Boulanger

Bonjour, mon nom est Lise Boulanger. Je suis de Sherbrooke.

1. Dans mon comté, la pauvreté, c'est... pas vraiment apparent, on tend à nier ce problème. Ce qui est un fardeau pour moi, c'est de voir que les personnes qui reçoivent la sécurité du revenu sont perçues comme des personnes qui n'ont pas la volonté de s'en sortir. Ce qui est faux! Un programme à l'insertion sociale de 6 mois, prolongé à 10 mois, n'est pas suffisant pour que les personnes acquièrent de l'expérience. Puisque la réalité est que les employeurs demandent de 3 à 10 ans d'expérience. Après 6 mois, on se retrouve au même point de départ.

2. Je refuse la pauvreté en...

Ma fierté, c'est d'avoir réussi à bâtir un projet de journal avec peu d'argent, donc sans subvention, avec seulement le parrainage d'un organisme. Le but était de me sortir d'une situation d'appauvrissement et c'est après 4 ans demi que j'ai réussi à avoir une subvention salariale. Ce programme ne durant que quelques mois, on me congédia au bout de ce temps pour aller chercher une autre personne éligible à cette subvention. A-t-on vraiment sortie quelqu'un de l'aide sociale? C'est la question.

3. Pour que la loi 112 ait un impact concret dès 2003-2004 dans nos vies, il faudrait que... l'aide que l'on donne aux personnes pour retourner sur le marché du travail soit bâtie sur une période allant d'un an à trois ans afin qu'elles puissent développer une réelle compétence.

Il faudrait aussi une augmentation du salaire minimum, un barème plancher et un revenu garanti, non coupable, qui couvrirait les besoins essentiels et une meilleure réglementation des logements privés afin d'en limiter le coût des loyers, sans créer de ghettos. On éviterait ainsi d'étiqueter les gens et d'encourager les préjugés.

2. Intervention de Evelyne Rousseau, Monique Toutant, Hélène Tremblay, Joan Tremblay et Christiane Gagnon

Bonjour, nous sommes Evelyne Rousseau, de St-Flavien-de-Lotbinière, Monique Toutant, de Québec, Hélène Tremblay, de Saguenay, Joan Tremblay, de St-Hyacinthe et Christiane Gagnon, de Saguenay.

1. Dans mon comté, la pauvreté, c'est...

La pauvreté dans nos comtés nous étiquette. Quand tu n'as pas assez d'argent, tu ne peux pas subvenir à tes besoins essentiels. Il faut toujours faire des choix dans notre quotidien entre la santé, les médicaments, la nourriture, le passe d'autobus, etc... Est-ce que j'ai assez d'argent pour payer mes vêtements pour aller passer une entrevue par exemple ? C'est quoi le bon choix ? Nous sommes étouffés. Nos choix sont limités, restreints.

C'est un stress éminent et permanent, on agresse notre droit à la vie. Il y a des gens qui meurent de pauvreté au Québec. C'est l'ensemble de nos droits qui sont brimés, qui sont atteints. Et puis on n'a même pas le droit à la créativité. Acheter une boîte de couleurs, un crayon à ton goût, oublie ça. Parce que si tu déroges aux besoins essentiels, ton budget est à l'eau. On est coincé.

On n'a pas le droit aux loisirs, ni pour nous, ni pour nos enfants. Et si on ose le faire, ça demande des mois de petits bouts d'économie, et de toute manière on va se le faire reprocher. Alors on se fait une carapace, nous voulons refuser d'être atteint par les préjugés. Nous voulons rester de bonne humeur dans la famille. Et c'est tellement difficile. Il y a des réalités qui se vivent et qui font mal. Par exemple, celle des frigidaires vides, quelque chose que les enfants ne peuvent pas comprendre.

C'est vrai que les gens sont portés à faire des préjugés. On devient des intouchables, une classe à part. Les gens ont peur que nous leur transmettions le virus de la pauvreté. Et même s'il y a beaucoup d'organismes avec qui nous sommes, les demandes sont trop fortes.

Chacun, chacune devrait être autonome dans ses choix, pour vivre dignement dans un pays démocratique et aussi évolué que le nôtre.

2. Je refuse la pauvreté en...

Pour refuser la pauvreté, toutes nous sommes actives socialement dans nos immeubles, nos quartiers, nos paroisses, nos villages, et nos régions. On fait tout ce qu'on peut, avec les petits moyens qu'on a, pour améliorer la société, pour qu'elle soit en meilleure santé. On fait beaucoup de choses avec et pour notre entourage. Mais on ne nous reconnaît pas.

Dans les actions qu'on pose, c'est pas pris en compte. Si on le met dans un CV c'est pas validé, c'est pas reconnu. On en donne beaucoup plus que ce que la société nous donne. On le fait parce qu'on y croit, on le fait par amour. Ça nous valorise aussi.

Nous avons beaucoup d'expérience, nous avons beaucoup de talents. Nous sommes pleines de potentiels, mais ça veut pas dire que cela nous donne accès à des emplois. Des outils, nous en avons ! La volonté, nous l'avons ! Le désir, nous l'avons ! Mais on nous donne pas la chance d'accéder à des emplois : on ne vient pas du bon quartier, on ne présente pas comme il faut, on nous pense pas capable dans le métier que nous avons choisi. On finit pas se décourager.

3. Pour que la loi 112 ait un impact concret dès 2003-2004 dans nos vies, il faudrait...

- un barème-plancher suffisamment élevé pour couvrir tous les besoins essentiels
- arrêter de menacer les personnes par des coupures. Cette violence que nous subissons doit s'arrêter. Mettez plutôt sur nos capacités, nos potentiels
- travailler AVEC les personnes en situation de pauvreté pour avancer dans l'application de la loi : Nous sommes des experts en la matière. Nous savons ce qu'est la pauvreté !

Et nous voulons que ça change !

3. Intervention de Laurence Lavoie

Bonjour, mon nom est Laurence Lavoie. Je suis de Saguenay.

1. Dans mon comté, la pauvreté, c'est...

La pauvreté, pour moi ce n'est pas un choix. C'est quelque chose qui m'empêche de vivre normalement. Si on respectait mes droits, je n'aurais pas demandé de l'aide pour survivre.

2. Je refuse la pauvreté en...

Mes efforts pour me sortir de la pauvreté m'ont amené à distribuer les journaux tous les matins de la semaine pendant plusieurs années. Distribuer des journaux, ça fait pas un gros salaire, mais c'était pour arriver à survivre. Loin d'être reconnue pour ces efforts, j'ai été pénalisée en devant rembourser 112\$ par mois pendant trois ans, supposément pour avoir eu trop de revenu. 112\$ sur un revenu de 800\$ par mois pour deux personnes, ça fait beaucoup!

3. Pour que la loi 112 ait un impact concret dès 2003-2004 dans nos vies, il faudrait que... un plan d'action contre la pauvreté, et non contre les pauvres, soit appliqué. Parce que, présentement, la loi 112 ne rapporte absolument rien aux personnes en situation de pauvreté.

4. Intervention de Annie Harvey, Micheline Boucher, Lucie Faucher, Jacques Béland, et Nicole Dignard

Bonjour, nous sommes Annie Harvey, Micheline Boucher, de Lotbinière, Lucie Faucher, Jacques Béland, et Nicole Dignard, toutes et tous de Québec.

1. Dans mon comté, la pauvreté, c'est...

Il nous fait plaisir aujourd'hui d'être présents et présentes pour vous rappeler ce que signifie la pauvreté au Québec en l'an 2003. On pourrait avoir tendance à croire que la pauvreté n'existe plus. Si une telle idée est répandue, la raison est bien simple : c'est qu'elle est cachée, c'est parce qu'on la juge honteuse. Quand on ne cache pas la pauvreté, on la pointe plutôt du doigt. Dans les deux cas, l'effet est le même : les personnes en situation de pauvreté sont humiliées et c'est l'estime de soi qui en souffre.

Pour nous, vivre une situation de pauvreté, c'est d'abord ne pas être capable de couvrir nos besoins essentiels : le logement, la nourriture, les médicaments, les vêtements, l'électricité et le chauffage. La pauvreté, c'est aussi ne pas avoir de choix dans tout ça. En fait, on a de faux choix : acheter nos médicaments ou payer le loyer, faire l'épicerie ou acheter des vêtements.

Une des conséquences de la pauvreté, c'est qu'elle nous isole. Le cercle vicieux de l'isolement peut nous démoraliser, nous pousser au désespoir et parfois même au suicide. Si on ne sort pas de ce labyrinthe, on revient toujours à la case départ.

2. Je refuse la pauvreté en...

Nous refusons la pauvreté tout d'abord en la dénonçant haut et fort. Pour éviter le piège de l'isolement et pour sortir du labyrinthe dans lequel il nous enferme, notre option est de nous impliquer socialement. Notre refus de la pauvreté passe d'abord par notre volonté de lutter au quotidien pour nous en sortir, en développant notre créativité et en faisant des "miracles", surtout en FAIM de mois. Nous nous organisons en posant des gestes de solidarité humaine par des échanges de services, par des cuisines collectives ou des jardins communautaires.

Toutes ces solutions quotidiennes ne justifient pas toutefois le désengagement du gouvernement. Notre implication se manifeste en défendant nos droits sociaux, seulEs ou en groupe. Nous engager, c'est revendiquer des changements face à ce qu'on ne peut pas accepter. C'est travailler pour le futur de nos enfants et de nos proches. C'est d'exiger que la richesse de nos êtres s'ajoute à la richesse collective pour venir à bout de la pauvreté.

3. Pour que la loi 112 ait un impact concret dès 2003-2004 dans nos vies, il faudrait que...

l'on cesse de nous répéter que le gouvernement n'a pas d'argent. Il est inconcevable que l'on ne puisse pas trouver les sommes nécessaires pour adopter des mesures d'urgence le plus tôt possible. Les 55 milliards de dollars des finances publiques nous donnent les marges de manœuvre pour agir dès maintenant.

Un barème-plancher s'impose à l'aide sociale, c'est-à-dire un montant qui assure la couverture des besoins essentiels et qui ne puisse pas être coupé. La situation est déjà assez difficile comme elle l'est maintenant sans qu'on n'ait à vivre sous la menace constante d'être pénaliséEs. La gratuité des médicaments pour tout le monde, qu'ils soient aptes au travail ou non est un autre exemple d'un geste concret qui ferait une grande différence.

Nous nous attendons à ce que la lutte pour réduire les écarts de richesse soit concrète, entre autres par l'augmentation du salaire minimum. Les lois et les règlements peuvent se changer, mais pour ça il faut deux choses : de la volonté politique et, surtout, changer le regard face aux personnes en situation de pauvreté.

5. Intervention de Ghislaine Boulanger

Bonjour, mon nom est Ghislaine Boulanger. Je suis de Montréal.

1. Dans mon comté, la pauvreté, c'est... humiliant, mais c'est d'être solidaire pour combattre les hausses du logement parce que mon plus grand fardeau c'est ça... le prix des logements.

2. Je refuse la pauvreté en... étant active, en prenant différents cours, en m'impliquant auprès d'organismes sociaux. Étant très fière, je refuse qu'on me donne tout cuit dans le bec. Je veux être autonome dans mes choix, selon mes intérêts et mes capacités. Avant ma maladie, je travaillais 35 h par semaine. Depuis ma retraite forcée, je peux en faire autant mais c'est en respectant mes capacités que je le fais. Mon bénévolat n'est pourtant pas payé, et que dire de l'over time.

3. Pour que la loi 112 ait un impact concret dès 2003-2004 dans nos vies, il faudrait que... une reconnaissance de notre activité par l'aide sociale, que ce soit du bénévolat, une action dans un organisme communautaire ou une école ou simplement de la militance. Puis, les personnes qui gagnent le salaire minimum ne devraient pas payer d'impôts. A 7,30\$ de l'heure, 35 heures par semaine pendant 52 semaines, ça donne un revenu de 13 286\$, et pendant ce temps là, c'est en haut de l'échelle sociale que les baisses d'impôt profitent.

6. Intervention de Linda Roy, France Fournier, Jean Côté, Micheline Bélisle et Simone Gagné

Bonjour, nous sommes Linda Roy, de Montréal, France Fournier, de Thetford Mines, Jean Côté de Québec, Micheline Bélisle, aussi de Québec et Simone Gagné de Lévis.

1. Dans mon comté, la pauvreté, c'est... caché, pour tout le monde, pour nous comme pour vous. Ça ne paraît pas, ce n'est pas écrit sur nos visages. La pauvreté, c'est caché parce que ça suscite les préjugés. Les personnes se referment et se renferment pour ne pas se montrer et être obligées de parler d'un travail qu'elles n'ont pas encore trouvé. Aussi, dès le milieu du mois, les personnes en situation de pauvreté se cherchent un endroit pour se trouver de la nourriture. Et c'est humiliant, parce que le comptoir alimentaire nous offre des « cans » bosselées dont ne veulent pas les gens « normaux » parce que ça ne respecte pas leur santé.

2. Je refuse la pauvreté en...

Pour Linda, c'est en faisant des efforts pour la contrer, pour qu'elle n'existe plus.

Pour Simone, c'est en se considérant aussi importante que ceux qui mènent le pays. « Si eux ont le droit de manger trois repas par jour, moi aussi j'ai le droit et je veux être une citoyenne entière. »

Pour France, c'est en écoutant la parole et les témoignages des personnes en situation de pauvreté, en dénonçant les situations d'injustice et de mauvaises conditions dans le logement et en s'informant sur le travail des organismes communautaires de sa région, parce que plus on en sait, moins les préjugés ont de l'emprise sur nous.

Pour Jean, c'est en revendiquant et en témoignant de sa situation de pauvreté et en donnant des idées d'orientation à nos députéEs et à notre gouvernement.

Pour Micheline, c'est en s'impliquant socialement et en prévoyant sensibiliser sa petite nièce Sarah-Jade à la lutte à la pauvreté en espérant qu'un jour, elle prenne sa relève.

3. Pour que la loi 112 ait un impact concret dès 2003-2004 dans nos vies, il faudrait que...

le gouvernement mette l'épaule à la roue. Nous avons identifié plusieurs mesures concrètes pour y parvenir. Concrètement, nous voulons que le plan d'action de la loi 112 soit connu le plus tôt possible et qu'il comprenne :

- l'établissement d'un barème plancher à l'aide sociale couvrant les besoins essentiels, en commençant par l'arrêt des coupures et l'augmentation des prestations;
- des parcours de l'aide sociale qui tiennent compte des compétences des personnes;
- des formations qui donnent accès à de l'expérience de travail;
- l'augmentation du salaire minimum;
- des logements sociaux abordables, décents, adéquats, et la possibilité de les choisir.

Il faudrait également un changement d'attitude, passer d'une approche purement économique à une approche plus humaine. Nous voulons également que l'oppression véhiculée par les différents responsables de l'aide sociale cesse, c'est-à-dire que l'on arrête de nous traiter froidement comme un numéro matricule ou encore de manière condescendante comme des « pauvres démunis ». On n'est pas démunie, on essaye de s'en sortir. Par exemple, c'est pas parce que quelqu'un ne sait pas lire ni écrire qu'il ne peut pas comprendre ce que vous lui dites. Il faut nous voir dans nos compétences, pas dans les manques qu'on vit.

Finalement, il faudrait que le gouvernement arrête de faire des promesses et agisse tout simplement dans notre intérêt.

7. Intervention de Lucie Roy

Bonjour, mon nom est Lucie Roy. Je suis de Sherbrooke.

1. Dans mon comté, la pauvreté, c'est... avoir le salaire minimum... avoir de l'aide sociale et vivre avec seulement 537\$ par mois... vivre dans un petit logement... être humiliée... être victime de préjugés.

2. Je refuse la pauvreté en... faisant du bénévolat, mais mon implication est limitée par le contrôle qu'on subit à l'aide sociale et par ma peur d'être coupée.

3. Pour que la loi 112 ait un impact concret dès 2003-2004 dans nos vies, il faudrait que... tous les assistés sociaux aient un revenu qui couvre leur besoin essentiel. Qu'on arrête de les juger en bons pauvres et mauvais pauvres pour les séparer entre aptes et inaptes.

Et dans le même sens, toute personne dont le revenu est sous le seuil de pauvreté ne devrait pas avoir à choisir entre se nourrir, se vêtir ou se soigner. Le premier des besoins essentiels, c'est la gratuité des médicaments, y compris dentiste et optométriste.

8. Intervention de Renaud Blais

Bonjour, mon nom est Renaud Blais. Je suis de Québec.

1. Dans mon comté, la pauvreté, c'est... l'absence de reconnaissance et la difficulté devant l'énormité des préjugés.

2. Je refuse la pauvreté en... insistant pour que tout le monde soit invité à la table où il y a «l'assiette au beurre».

3. Pour que la loi 112 ait un impact concret dès 2003-2004 dans nos vies, il faudrait que... le gouvernement démontre un réel intérêt pour les électeurTRICES en marge du système économique dominant.

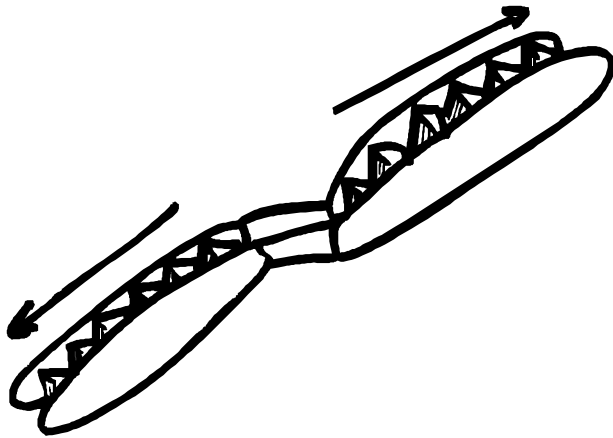
Déclaration de conclusion du groupe de personnes en situation de pauvreté

«Le droit de nos droits»

Mesdames, messieurs les parlementaires,

Le thème de la Journée internationale pour l'élimination de la pauvreté cette année au Québec nous convie à changer notre regard.

Nous avons répondu aujourd'hui de part et d'autre aux mêmes questions. Nous vous avons écoutéEs. Vous nous avez écoutéEs. Mais votre regard changera-t-il ? Nous avons une image à vous proposer en résumé. Celle-ci a surgi lors d'une rencontre récente de ce que nous appelons un carrefour de savoirs. Quelques membres de ce carrefour sont ici ce matin. L'image va comme suit.



La vie dans notre société est comme un système d'escaliers «isolateurs». Imaginez un palier duquel partiraient deux escaliers roulants en direction opposée. L'escalier roulant qui part vers le haut roule vers le haut. L'escalier roulant qui part vers le bas roule vers le bas.

Imaginez que vous êtes en bas de l'escalier du bas et que vous voulez monter par l'escalier. Vous mettez une énergie incroyable à monter un escalier qui est en train de descendre. C'est ça que nous avons essayé de vous traduire aujourd'hui.

Imaginez maintenant que vous êtes sur le palier entre les deux et que vous montez dans l'escalier qui monte. Là, c'est tout autre chose. Si l'escalier monte dans le même sens que vous, vous montez plus vite, plus facilement, que si vous montiez toutE seule. Imaginez maintenant que pendant que vous êtes en train de monter comme ça dans l'escalier roulant qui monte, vous regardez les gens d'en bas qui essaient de monter dans un escalier qui descend. Vous ne voyez pas que l'escalier descend. Vous voyez juste que les gens ne montent pas vite. Et là, vous dites aux gens avec qui vous êtes en train de monter : «As-tu vu comment les gens d'en bas ne se grouillent pas ? Ils ont un escalier pour eux et ils n'arrêtent pas de descendre pareil.» «Y en a vraiment qui sont nés pour un petit pain », répond une autre personne. Et pendant que vous pointez les gens d'en bas du doigt, vous vous trouvez bons.

Si vous ne nous croyez pas que l'escalier du bas descend, sachez que la prestation d'aide sociale qui était de 440 \$ par mois en 1985 devrait valoir plus de 700\$ en dollars de 2003. Or elle n'est plus que 523 \$. L'escalier a descendu. Pendant ce temps, l'escalier du haut a monté. Et pas mal plus vite.

Alors, nous avons une question : dans un système comme celui-là, sur quoi faut-il agir en premier ? Faut-il s'acharner sur les personnes pour qu'elles arrivent à monter l'escalier qui descend ? Ou faut-il s'occuper des escaliers ?

Qui sait où sont les boutons de commande des escaliers ?

Dans la loi 112 visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale, il est dit dans le préambule que les personnes en situation de pauvreté sont les premières à agir pour s'en sortir... Si on ajoute que c'est agir pour s'en sortir «... dans un escalier roulant qui descend», votre admiration pour notre courage ne donne pas grand chose. Vous devez vous occuper d'arrêter les escaliers de descendre. C'est là votre responsabilité.

Changer son regard, c'est aussi l'agrandir pour voir les escaliers roulants dans lesquels l'ensemble des gens se démènent et les sens et les contre-sens dans lesquels ils vont. C'est garder les yeux ouverts. Et commencer à se demander si un escalier est vraiment un bon endroit pour vivre.

La semaine dernière, le 17 octobre, Journée internationale pour l'élimination de la pauvreté, alors que votre silence et votre écoute auraient été de mise, vous avez, au gouvernement comme dans l'opposition, tenu à émettre des communiqués exprimant vos positions. Vous avez parlé des démunis. Nous ne sommes pas des démunis. Nous sommes au contraire pleins de ressources qui s'épuisent dans des escaliers sans bon sens. Nous ne sommes pas démunis, nous faisons face à la pauvreté et nous nous appauvrissons quand les escaliers roulent à l'envers du bon sens.

Alors nous vous demandons de ne plus utiliser cette expression à partir de maintenant et de consacrer désormais plutôt votre énergie à arranger les escaliers. Il y a bien assez d'ouvrage pour vous occuper à plein temps pendant tout votre mandat, si vous voulez que cette société en vienne à tendre, comme le dit la loi 112, «vers un Québec sans pauvreté».

À ce sujet-là, nous avons quelque chose à vous dire. L'application de la loi 112, c'est nous-mêmes qui allons la vivre.

Pour que la loi 112 ait un impact concret dans nos vies dès cette année, si on ramasse ce qu'on vous a dit aujourd'hui, il faudrait que le gouvernement s'enlève les mains de dedans ses poches et qu'il arrête de dire qu'il n'a pas d'argent. Il faudrait un barème plancher qui couvre les besoins essentiels. Il faudrait un meilleur salaire minimum, qui fasse sortir de la pauvreté. Il faudrait des outils réels pour les travailleurs et travailleuses en emploi et sans emploi, avec des formations qu'on peut prendre même quand on est en emploi. Il faudrait la gratuité des médicaments. Il faudrait du logement moins cher et le droit de choisir son logement, un logement intégré au milieu de vie. Il faudrait que quand on fait son rapport d'impôt, on n'ait pas à payer d'impôt au fédéral et au Québec quand on est dans la pauvreté. Il ne faudrait pas déduire les pensions alimentaires de la prestation des parents à l'aide sociale. Autrement dit, il faudrait des mesures urgentes qui améliorent nos vies et qui nous permettent d'atteindre le prochain mois qui arrive.

Pour que la loi 112 ait un impact concret dans notre vie dès cette année, il ne faudra pas juste s'occuper du porte-monnaie. Rappelez-vous que nous avons notre fierté. On garde bien des choses pour nous que, par dignité, on ne vous raconte pas à vos guichets. Il faudra arrêter de transporter les préjugés, qui sont comme si on mettait des pierres dans nos sacs à dos. Il faudra le respect du rythme des personnes. Il faudra arrêter d'obliger, arrêter de dire aux unEs et aux autres : «la place où il faut que t'aïles, c'est là.» Il faudra arrêter de nous faire peur.

Pour que la loi 112 ait un impact concret dans notre vie dès cette année, il va falloir arrêter, on vous le répète, l'appellation contrôlée «démunis» que vous utilisez tout le temps à notre sujet. Nous ne sommes pas des personnes démunies. Et il va falloir arrêter de dire que nos enfants seront pauvres parce que nous sommes pauvres. Nos enfants sont notre fierté. Et nos enfants sont fiers de nous.

Par contre, pour que la loi 112 ait un impact concret dans notre vie dès cette année, il va falloir que vous preniez vos responsabilités. Vous avez des responsabilités et la loi 112 vous en donne. Nous n'acceptons plus que vous vous déresponsabilisiez.

Nous voulons vous rappeler un texte qui est très important pour nous. C'est un article sur les droits qui dit : «Tous les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droits. Ils sont doués de raison et de conscience et doivent agir les uns envers les autres dans un esprit de fraternité.»

Il y a des choses qui se font envers les personnes pauvres que, selon nous, vous n'avez pas le droit de faire si vous voulez appliquer cet article. Nous ne vous donnons pas le droit d'oublier nos droits.

Nous voulons le droit de nos droits.

Les règles de la société ça peut se changer.

Ça prend juste des gens de bonne volonté.

Nous on en a. Et vous ?

L'année dernière vous nous avez écoutéEs, mais on a pas vu de changements. Alors pour finir on a une question. Vous nous avez écoutéEs aussi aujourd'hui. Est-ce que cette fois-ci vous avez bien saisi le message ?

Québec, le 23 octobre 2003

_____ Jacques Béland, Québec

_____ Micheline Bélisle, Québec

_____ Renaud Blais, Québec

_____ Micheline Boucher, St-Agapit

_____ Ghislaine Boulanger, Montréal

_____ Lise Boulanger, Sherbrooke

_____ Martine Brassard, Québec

_____ Jean Côté, Québec

_____ Nicole Dignard, Québec

_____ Lucie Faucher, Québec

_____ France Fournier, Thetford-Mines

_____ Simone Gagné, Lévis

_____	Christiane Gagnon, Saguenay
_____	Annie Harvey, Québec
_____	Laurence Lavoie, Saguenay
_____	Evelyne Rousseau, St-Flavien-de-Lotbinière
_____	Linda Roy, Montréal
_____	Lucie Roy, Sherbrooke
_____	Monique Toutant, Québec
_____	Hélène Tremblay, La Baie
_____	Joan Tremblay, St-Hyacinthe

Québec, 23 octobre 2003